

Procès-Verbal n° 01/2024

Séance du Conseil Municipal du 07 février 2024

Le 07 Février 2023,

Le Conseil Municipal de la Commune de Le Sappey, dûment convoqué le 02 février 2024, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre GAL, Maire.

Etaient présents ou représentés : Pierre GAL, Jean-Pierre BAILLARD, Marie-Laure DESBIOLES, Martine DUSONCHET, Alain BRUCHEZ (*procuration*), Jean-Paul COUTY, Jean-Michel JACQUES, Aurélia PHILIP, Arnaud TESSIER.

Absent(es) excuse (es) : Laurence LEUILLIER, Pascale VULIN.

Secrétaire de séance : Jean-Paul COUTY.

Le procès-verbal du conseil municipal du 06 décembre 2023 est adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

⇒ Délibérations

- Révision du loyer Chez Fauraz
- Dépenses investissements - Avant vote du budget 2023
- Commission « évènementiel » - détermination des tarifs pour la soirée loto du 16 mars 2024

⇒ Questions diverses

DELIBERATIONS

Les délibérations sont votées favorable à l'unanimité.

⇒ Révision du loyer Chez Fauraz

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de réviser, à compter du 1^{er} janvier 2024, le montant du loyer de l'appartement communal Chez Fauraz par application de la formule ci-dessus.

⇒ Dépenses investissements - Avant vote du budget 2023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à utiliser les crédits en investissement à hauteur de 24 750 € pour le chapitre 21, 4 500€ pour le chapitre 23 jusqu'au vote du budget 2024.

⇒ Commission « évènementiel » - détermination des tarifs pour la soirée loto du 16 mars 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de fixer le prix de la soirée loto :

- 3 cartons à 20 euros, carton supplémentaire à 5 euros et sandwich à 4 €

DIVERS

★CCPC - Recyclage

Des points de compostage doivent être installés sur la Commune : un au Chef-Lieu et un au croisement de la route Forestière Chez Dianet.

Le ramassage sera assuré par la CCPC 1 fois par semaine

Les particuliers peuvent acheter un composteur pour chez eux à la CCPC

★Site internet

Un nouveau site internet sera réalisé afin que celui-ci soit plus simple d'utilisation pour la mairie et les habitants.

★WC Salle

Le devis pour la plomberie s'élève à 17 949.60 € TTC. Les travaux doivent débuter mi-février.

★Cantine/garderie

Afin de pallier au manque de personnel, 3 personnes ont été embauchées depuis début janvier : 1 contrat de 26h, 1 contrat de 9h et 1 contrat de 6h15.

Clôture de la séance à 21h45.

Le présent procès-verbal est arrêté en date du 06 mars 2024



Le Maire
Pierre GAL



Le secrétaire de séance
Jean-Paul COUTY

